

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'événement .

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie

- > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée

- > Ne pas cracher au sol

- > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle

- > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique

- > Respecter et laisser les lieux publics propres

- > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'événement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'événement.

10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports.

Date et Signature

>> RAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT

Luttons ensemble contre la Covid-19

Respectons les gestes barrières pour limiter et ralentir la propagation du virus

- > Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- > Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- > Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- > Éviter de se toucher le visage
- > Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- > Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, **le respect des mesures barrières et de la distanciation physique**. En complément, **portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**.

⇒ Utilisation possible des outils de prévention Covid-19 et plaquettes de recommandations fournis par le Gouvernement et Santé Publique France, disponibles via les liens suivants :

- > www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_-_gestes_barrieres.pdf
- > www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_-_distanciation_physique.pdf
- > www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_-_porter_un_masque_pour_mieux_nous_proteger.pdf
- > www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public#block-234275